

LES LETTRES DE M. JOHN CARSON ET DE L'HON. JOHN N. TURNER SUR LE BILINGUISME DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Motion n° 11—**M. Orlikow:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toutes les lettres échangées entre M. John Carson, président de la Commission de la Fonction publique et l'honorable John Turner, ministre de la Justice, au sujet du bilinguisme dans la Fonction publique et de son application aux termes de la loi sur l'emploi dans la Fonction publique.

M. Judd Buchanan (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, on ne peut en général considérer ces lettres comme des documents parlementaires en tant que tels; ce sont plutôt des communications entre le ministre des Finances, à titre de député, et une des institutions du gouvernement. De plus, certaines des communications font mention de la compétence ou de la réputation de certaines personnes et certains des documents sont de caractère privé et confidentiel. Le député est respectueusement prié de retirer sa motion.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, étant donné que le comité parlementaire tient présentement des séances pour étudier une question qui intéresse un très grand nombre de Canadiens, à savoir la question du mérite, j'estime que cette correspondance est d'importance vitale et je n'ai certainement pas l'intention de retirer la motion.

M. Jerome: Qu'elle soit reportée à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: Reportée à l'ordre du jour. Les autres avis de motion sont-ils reportés?

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, il y a quelque temps, j'ai fait inscrire au *Feuilleton* l'avis de motion n° 6 relatif à un ordre demandant production de copies de tous les documents, rapports, lettres et déclarations se rapportant à l'élargissement d'Yves Geoffroy. Je voudrais également mentionner l'avis de motion n° 15 relatif à la demande de production de copies des documents, formules de demande, photographies et lettres se rapportant à la délivrance de passeports à Geoffroy et à Carmen Parent. Je me demande si le solliciteur général peut produire ces documents. Les autres l'ont été. Ces deux avis de motion devraient être considérés ensemble.

M. Jerome: Monsieur l'Orateur, je sais que le secrétaire parlementaire du solliciteur général s'est entretenu avec le député au sujet de l'autre avis de motion dont il a fait mention. Je lui demanderai sûrement s'il veut bien conférer avec le député au sujet de la question qu'il a soulevée.

M. MacDonald: Je m'excuse auprès de Votre Honneur de soulever de nouveau ce point, mais je vais le faire de la même façon que le très honorable député de Prince-Albert a abordé celui des questions marquées d'un astérisque. Je me reporte à l'avis de motion portant production de documents numéro 40, concernant copie du rapport d'évaluation des programmes Perspectives-Jeunesse de 1971. Il figure au *Feuilleton* depuis près de trois mois et les crédits ont été votés pour les programmes de l'an prochain. Je trouve plus qu'étrange qu'on n'y ait pas donné suite. Je demande donc à Votre Honneur et aux autorités de la Chambre de se soucier de la pénible situa-

tion des députés qui ont fait inscrire au *Feuilleton* des avis de motion portant production de documents qui y demeurent en plan sans raison pendant longtemps. Les ministres n'ont-ils pas la responsabilité de répondre aux demandes inscrites au *Feuilleton*?

M. l'Orateur: Les autres avis de motion doivent-ils être réservés?

M. MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le secrétaire parlementaire du secrétaire d'État indiquerait-il quand nous pouvons espérer une réponse à une demande bien nette de dépôt de documents?

Une voix: Après les élections.

M. l'Orateur: Les autres avis de motion sont-ils réservés?

Des voix: D'accord.

QUESTIONS ORALES

L'INDUSTRIE

LANARK INDUSTRIES—LA FERMETURE DE L'USINE DE DUNNVILLE

L'hon. Robert L. Standfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce, au sujet de l'usine de Dunnville (Ontario), qu'exploite la société *Lanark Manufacturing*. Je suis certain que le secrétaire parlementaire possède tous les renseignements nécessaires et pourra répondre à cette question. Étant donné la fermeture éventuelle de l'usine qui n'est pas, paraît-il, sans rapport avec le pacte automobile, puis-je demander au secrétaire parlementaire si le ministre de l'Industrie et du Commerce est entré en contact avec la direction de cette usine pour demander des explications sur toute cette affaire?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): Monsieur l'Orateur, je vais, si vous le permettez, prendre note de cette question et en parler au ministre.

L'ACCORD SUR LA PRODUCTION AUTOMOBILE—LE CHANGEMENT D'ATTITUDE DES AMÉRICAINS

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au premier ministre? Comme les chiffres relatifs au commerce des automobiles et des pièces de rechange entre le Canada et les États-Unis semblent accuser un changement spectaculaire qui montre que le Canada est en déficit pour les trois premiers mois de l'année en cours, par opposition à l'excédent dont le gouvernement américain s'est plaint, le gouvernement est-il entré en contact avec ce dernier et ce renversement de situation a-t-il suscité un changement d'attitude de la part du gouvernement américain sur le plan des modifications à apporter au pacte?